Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

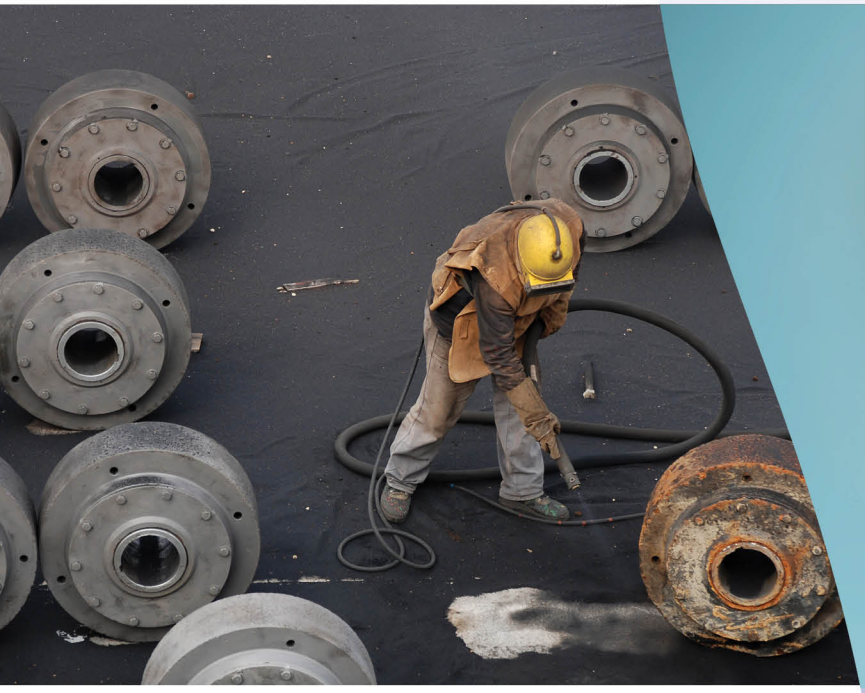

Résumé
Rapport annuel **2017**

Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

Lieux de travail sains. Un acquis pour vous. Un atout pour l'entreprise.

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*)**:**
00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

ISBN 978-92-9496-871-5

ISSN 1977-2459

doi: 10.2802/664861

Numéro de catalogue: TE-AF-18-001-FR-N

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2018
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Photographies
Couverture: © European Communities, 1996 Source EC - Audiovisual Service,
© Rawpixel Ltd, © Milorad Drca, © SHUTTERSTOCK/ Willyam Bradberry

L'année 2017 a été une année importante pour l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et pour l'Union européenne. Pour le 60e anniversaire des traités de Rome, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a présenté le socle européen des droits sociaux. L'EU-OSHA se félicite du concept, qui met l'accent sur l'égalité des chances, la croissance inclusive et des conditions de travail justes, y compris le droit à travailler dans un lieu sûr, sain et bien adapté. Tout au long de l'année, l'Agence a organisé plusieurs événements majeurs, dont le sommet «Lieux de travail sains: être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge». Une conférence sur les outils d'évaluation des risques pour les micro et petites entreprises (MPE), organisée conjointement avec la Commission européenne, a également été tenue pour examiner la valeur du projet «Évaluation interactive des risques en ligne (OiRA)» mis au point par l'Agence et pour partager les bonnes pratiques en matière d'exécution des instruments OiRA. L'EU-OSHA a également présenté les dernières conclusions de son projet concernant les coûts et bénéfices de la santé et de la sécurité au travail (SST) lors du congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail qui s'est déroulé à Singapour, et a confirmé son engagement vis-à-vis de la feuille de route relative aux substances cancérigènes, comme le montrent les nombreuses activités de sensibilisation qu'elle a organisées sur le sujet. L'obtention du prix du Médiateur européen pour bonne administration est un autre fait marquant de l'année 2017.

1 Anticipation des changements

L'étude prospective intitulée «Foresight on new and emerging OSH risks associated with information and communication technologies (ICT) and work location by 2025» [Prospective sur les risques nouveaux et émergents en matière de SST liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) d'ici à 2025], qui se déroule sur deux ans, s'est poursuivie en 2017. L'objectif est de donner aux décideurs européens, aux gouvernements des États membres et aux partenaires sociaux des informations sur les risques émergents recensés, et d'encourager le débat sur les politiques et les mesures susceptibles de prévenir ou de gérer de tels risques.

Un rapport résultant de ce projet, qui examine les possibles scénarios pour 2025 eu égard à l'incidence du passage au numérique sur la sécurité et la santé au travail, a été publié en 2017: Tendances et facteurs clés de l'évolution des technologies de l'information et de la communication et du lieu de travail. Le rapport final, une synthèse, une brochure et des films d'animation présentant les quatre scénarios devraient être publiés en 2018.

L'étude prospective a permis de déterminer que le travail par l'intermédiaire de plateformes numériques suscitait un intérêt croissant. Un rapport sur le sujet, intitulé «*Réglementer l'incidence sur la santé et la sécurité au travail de l'économie des plateformes en ligne*», a été publié en réponse au vif intérêt exprimé par les parties prenantes de l'EU-OSHA.

© SHUTTERSTOCK/ Willyam Bradberry

À la suite de présentations effectuées devant les points focaux nationaux de l'EU-OSHA et de discussions avec ces derniers, les versions révisées de deux rapports d'expert, relatifs à l'impression en 3D et aux les technologies de surveillance sur le lieu de travail, ont été publiées en juillet 2017.

2 Faits et chiffres

2.1 ESENER

La deuxième édition de l'enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER-2), qui vise à décrire l'état actuel de la gestion de la sécurité et de la santé au travail en Europe, s'est terminée en 2017. Tout au long de l'année, des événements, des conférences et des séminaires nationaux ont été organisés afin de faire connaître les conclusions de cette enquête, et une évaluation externe de celle-ci a été réalisée.

Un rapport sur la participation des travailleurs à la gestion de la sécurité et de la santé au travail, rédigé à partir des résultats de l'enquête ESENER-2, a été publié en avril 2017. Les conclusions de cette analyse qualitative d'établissements situés dans sept États membres et issus de différents secteurs plaident en faveur d'une association entre l'engagement de la direction en matière de sécurité et de santé au travail, la participation des travailleurs et de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Un résumé de ce rapport a été publié dans plusieurs langues.

Les résultats de la coopération précieuse entre l'EU-OSHA, Eurostat et Eurofound ont été également publiés dans un rapport intitulé «*Risques en matière de santé et de sécurité au travail: une analyse conjointe de trois enquêtes majeures*». En combinant les conclusions de l'enquête ESENER-2, du module ad hoc de l'enquête sur les forces de travail de l'Union concernant les accidents du travail et d'autres problèmes de santé liés au travail, et les résultats de la sixième enquête européenne sur les conditions de travail, cette étude a intégré les points de vue des travailleurs et des entreprises en matière de SST pour dresser une vue d'ensemble complète de la situation en Europe à cet égard.

2.2 Vues d'ensemble de la SST

En 2017, le vaste projet portant sur les pratiques de gestion et les politiques européennes propres aux MPE s'est poursuivi. Les dernières conclusions de ce projet ont été publiées

dans deux rapports en 2017. L'un d'entre eux présente la manière dont les politiques, les stratégies et les mesures pratiques peuvent favoriser la sécurité et la santé au travail dans les MPE, à partir de l'analyse de 44 exemples de bonnes pratiques appliquées dans 12 pays de l'Union différents. L'autre décrit des exemples de bonne gestion de la sécurité et de la santé au travail, en détaillant par exemple comment les intermédiaires, les autorités et les institutions de SST aident les MPE à gérer cet aspect. L'EU-OSHA a diffusé ces conclusions à l'échelle nationale et internationale, notamment lors du congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail.

Une analyse bibliographique, «*Réadaptation et retour au travail après un cancer*», réalisée à partir d'un projet portant sur les problèmes rencontrés par les personnes revenant au travail après un cancer et par leurs employeurs a été publiée lors de la journée mondiale contre le cancer (le 4 février 2017). Le rapport final sur ce projet sera publié en 2018. Une étude de faisabilité portant sur la mise au point d'une enquête visant à mesurer l'exposition des travailleurs aux substances cancérigènes a été publiée en décembre. Plus tôt dans l'année, une analyse bibliographique portant sur l'utilisation d'alertes et de sentinelles pour détecter les maladies liées au travail a également été publiée.

En 2017, l'EU-OSHA a lancé un nouveau projet visant à démontrer clairement qu'investir dans la sécurité et la santé au travail a du sens sur le plan économique. Un rapport sur l'analyse de la première étape de ce projet, intitulé «*Estimation du coût des accidents et des problèmes de santé au travail: une analyse des sources de données européennes*», a été publié en mars. De plus, un modèle d'estimation des coûts des accidents et des maladies liés au travail a été mis au point à l'échelle mondiale, européenne et régionale. Ces estimations ont été utilisées pour créer un outil convivial de visualisation des données sur la valeur de la sécurité et de la santé au travail, qui est désormais disponible en ligne.

En prévision de la campagne 2020-2021 pour des lieux de travail sains consacrée aux troubles musculosquelettiques, l'EU-OSHA a commencé à planifier une nouvelle présentation de la sécurité et de la santé au travail, visant à mieux faire comprendre ce problème majeur de la SST et à trouver d'autres moyens de prévenir les troubles musculosquelettiques liés au travail.

3 Outils de gestion de la SST

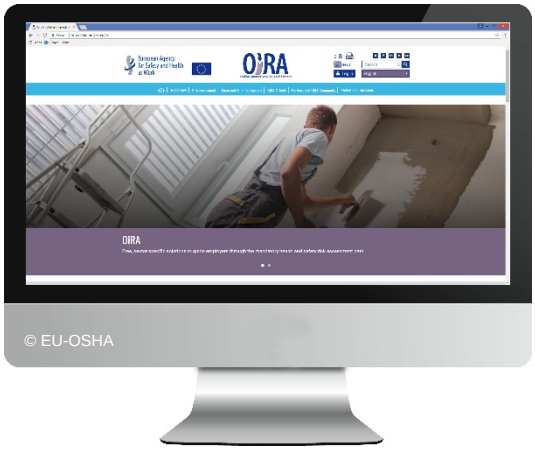

OiRA, une plateforme mettant à disposition des outils interactifs en ligne gratuits qui peuvent être utilisés pour réaliser des évaluations de risques sur le lieu de travail, joue un rôle essentiel dans les activités de sensibilisation et de soutien en matière de SST menées par l'EU-OSHA auprès des entreprises, en particulier les MPE. Pour faciliter l'élaboration et l'utilisation des outils et documents OiRA par les intermédiaires et les autres parties prenantes, ainsi que leur partage avec les MPE, le site internet de l'OiRA a été actualisé et relancé à la fin de l'année 2016; il a ensuite fait l'objet d'une campagne de diffusion tout au long de l'année 2017. De plus, une nouvelle panoplie d'instruments promotionnels, qui comprend entre autres un nouveau film Napo et une infographie, a également été mise en avant au cours de l'année, afin d'aider les parties prenantes et les intermédiaires à mieux faire connaître l'OiRA et à accroître l'utilisation de ces outils par les MPE. La communauté OiRA, composée de 16 partenaires sectoriels nationaux et de 14 partenaires sectoriels à l'échelle de l'Union, a été très active en 2017; par exemple, 19 nouveaux outils ont été mis à disposition, portant leur nombre total à 137, et le nombre d'évaluations des risques réalisées à l'aide de ces outils est passé de 22 000 en octobre 2016 à près de 65 000 à la fin de l'année 2017.

4 Sensibilisation

4.1 Campagnes

La campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» menée en 2016 et 2017 a été un véritable succès, en grande partie grâce aux efforts déployés par les points focaux nationaux de l'EU-OSHA, les partenaires officiels de la campagne et les partenaires médias de la campagne.

L'un des principaux produits lancés en faveur de la campagne était l'outil de visualisation des données liées au projet intitulé «Travailler dans des conditions plus sûres et plus saines à tout âge», qui permet à l'utilisateur de consulter les faits et chiffres concernant les forces de travail européennes pour chaque État membre et pour l'ensemble de l'Union. Le guide électronique «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» a continué d'être diffusé tout au long de l'année 2017 et un rapport majeur concernant la campagne, intitulé «*Vers des environnements de travail adaptés aux personnes âgées en Europe: le modèle du parcours de vie appliqué à la vie professionnelle et au vieillissement, proposé par des agences de l'UE*», a été rédigé en coopération avec le Cedefop, l'EIGE et Eurofound.

Plusieurs événements d'échange de bonnes pratiques se sont déroulés en 2017, dont un qui s'est tenu à Bruxelles pendant deux jours en mars; organisé par l'EU-OSHA. Cet événement comprenait des ateliers et des séances plénières sur le thème suivant: des conditions de travail sûres, saines et durables. Des manifestations ont également été organisées par les partenaires de la campagne dans leurs propres locaux, en Italie et en Allemagne par exemple.

La cérémonie de remise des prix des bonnes pratiques s'est déroulée à La Valette, à Malte, le 26 avril 2017. Neuf organisations ont reçu un prix et neuf autres ont été salués pour leurs efforts. Un livret de présentation des bonnes pratiques primées et saluées a été publié au moment de la cérémonie de remise des prix.

La Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail s'est déroulée du 23 au 27 octobre, au cours de laquelle un nombre record de personnes ont interagi avec les activités de la campagne sur les médias sociaux, à l'aide du hashtag #*EUhealthyworkplaces*.

Le sommet «Lieux de travail sains», qui est venu conclure la campagne 2016-2017, s'est tenu à Bilbao pendant deux jours au mois de novembre. Outre des séances plénières, quatre séances interactives ont eu lieu, au cours desquelles la participation du public a été encouragée à l'aide de sondages et de sessions de questions et réponses. Les plus de 350 délégués présents au sommet ont ainsi eu la possibilité de réfléchir à la campagne, d'échanger de bonnes pratiques et de se mettre en relation les uns avec les autres.

Autre élément essentiel de la campagne 2016-2017, le dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP) a aidé les points focaux nationaux à organiser plus de 200 activités liées à la campagne.

La campagne 2018-2019, intitulée «Lieux de travail sains - Maîtriser l'usage des substances dangereuses», vise à sensibiliser le public aux risques posés par les substances dangereuses sur le lieu de travail et à favoriser une culture de la prévention des risques. Les préparatifs de la campagne ont commencé en 2017, dont le lancement d'une page de compte à rebours sur le nouveau site internet de la campagne «Lieux de travail sains», avant le démarrage officiel de la campagne en avril 2018.

4.2 Activités de sensibilisation

En novembre 2017, le prix du film «Lieux de travail sains» a été attribué à deux lauréats: *Before the Bridge* de Lewis Wilcox (États-Unis) et *Turtle Shells* de Tuna Kaptan (Allemagne). Un autre film, *Alien* de Morteza Atabaki (Turquie), a reçu une mention spéciale du jury.

Comme c'était le 20e anniversaire de Napo, l'EU-OSHA avait créé un logo spécial pour le site internet de Napo et une séquence vidéo «joyeux anniversaire» avait également été produite. Outre deux nouveaux films Napo, portant sur le projet OiRA et sur la sécurité et la santé des chauffeurs professionnels, la sécurité et la santé au travail ont fait l'objet d'une campagne de communication Napo dans le métro de Bilbao.

En 2017, l'EU-OSHA a participé à plusieurs événements majeurs de sensibilisation, y compris le congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail qui s'est tenu à Singapour en octobre et le 35e congrès et salon professionnel international A+A à Düsseldorf, en Allemagne.

Sur le plan médiatique, 2017 a été une année productive pour l'EU-OSHA, qui a publié 15 reportages et communiqués de presse, plus de 70 articles et réponses à des demandes des médias, 858 nouvelles en ligne et plus de 8 000 messages sur les médias sociaux.

Le site internet institutionnel de l'EU-OSHA a été actif tout au long de l'année: 64 temps forts ont été publiés en plusieurs langues, ainsi que 112 communiqués, et le site a enregistré plus de 1,2 million de visiteurs uniques. Viennent s'ajouter à cela 14 temps forts et 18 articles publiés sur le site internet de la campagne, qui avait enregistré plus de 95 000 visiteurs à la fin de l'année. L'EU-OSHA a continué de renforcer sa présence sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube, en publiant des messages presque tous les jours sur ces médias sociaux. Les événements d'échange de bonnes pratiques organisés par les partenaires officiels de la campagne, le sommet «Lieux de travail sains» et la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail ont tous engendré une intense activité en ligne.

Le multilinguisme est une pierre angulaire de l'Union européenne et une condition essentielle au succès de l'EU-OSHA. C'est la raison pour laquelle l'un des temps forts de l'année 2017 pour l'Agence a été l'obtention du prix du Médiateur européen pour bonne administration, accordé pour un projet de création d'un outil améliorant la gestion des traductions des sites internet multilingues, réalisé conjointement avec l'EUIPO et le Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

5 Mise en réseau des connaissances

L'EU-OSHA a reformulé les objectifs à long terme de la plateforme OSHwiki, son encyclopédie en ligne multilingue dédiée à la sécurité et à la santé au travail. Tout au long de l'année, de nouveaux articles ont été ajoutés à la plateforme et des articles existants ont été modifiés.

En 2017, l'EU-OSHA a travaillé conjointement avec la Commission européenne à l'élaboration et au lancement de la version pilote d'un système d'information de SST paneuropéen, qui nécessitera de collecter et de classer les données concernant une série d'indicateurs de SST, liés par exemple aux stratégies de SST nationales et aux accidents professionnels dans l'Union. Le résultat final sera une visualisation interactive des données.

Le projet de collecte des informations sur les stratégies de SST nationales est presque arrivé à son terme en 2017, et les conclusions tirées de ce projet devraient alimenter la création du nouveau système d'information de SST.

Un séminaire de deux jours sur les instruments électroniques permettant de prévenir les risques associés aux substances dangereuses s'est déroulé à Bilbao en septembre.

En coopération avec la direction générale de l'emploi, l'EU-OSHA a publié le guide électronique VeSafe portant sur les risques professionnels présentés par les véhicules. Ces risques représentent 29 % de l'ensemble des accidents mortels liés au travail en Europe.

6 Mise en réseau et communications interne

En 2017, le conseil de direction s'est réuni deux fois et a adopté le projet de document de programmation pour la période 2018-2020, et le Bureau s'est réuni pour examiner l'orientation à plus long terme de l'Agence. L'EU-OSHA a également rencontré le groupe consultatif dédié aux instruments et aux activités de sensibilisation, ainsi que le groupe consultatif spécialisé dans les connaissances en matière de SST pour discuter de la campagne et d'autres projets en cours.

L'EU-OSHA a continué de cultiver ses réseaux et de renforcer ses relations avec diverses institutions et parties prenantes européennes tout au long de l'année 2017. L'Agence soutient pleinement la création du socle européen des droits sociaux, dans lequel la sécurité et la santé au travail sont clairement qualifiées de droit social fondamental, et travaille en étroite coopération avec la Commission sur ce sujet. En outre, en 2017, l'EU-OSHA a apporté une contribution constructive au débat portant sur la création d'une Autorité européenne du travail, a accueilli une délégation de députés européens en visite d'étude à Bilbao et a continué de consacrer des ressources à la feuille de route relative aux substances cancérigènes.

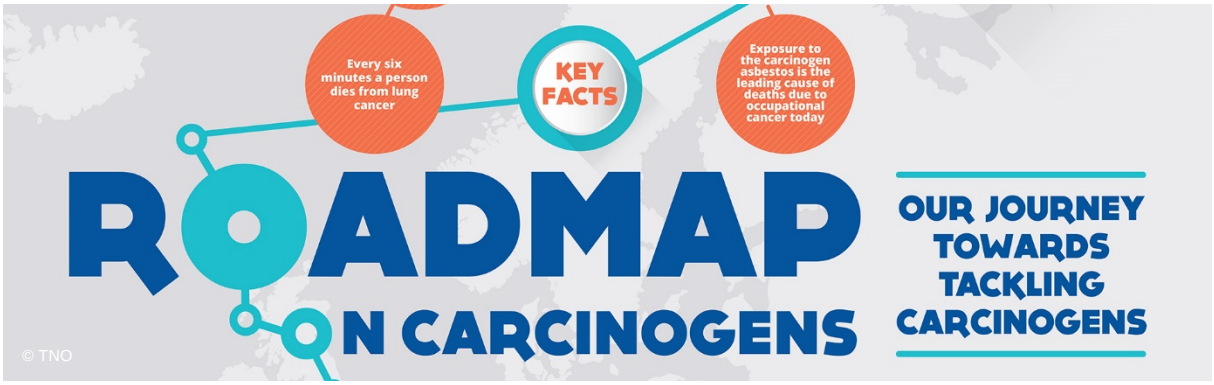

L’EU-OSHA accorde une importance considérable à ses bonnes relations de travail avec ses partenaires, tels que les points focaux nationaux et le Réseau Entreprise Europe (REE). Pour la première fois, les points focaux nationaux des pays du Benelux ont organisé une campagne conjointe, qui s’est tenue en Belgique, et les points focaux nordiques se sont également réunis pour élaborer des activités de coopération régionale. En 2017, l’EU-OSHA a continué de travailler en étroite coopération avec le REE, et les ambassadeurs de la SST au REE participeront au lancement et à la mise en œuvre de la campagne 2018-2019 sur les lieux de travail sains.

L’EU-OSHA aide les pays des Balkans occidentaux et la Turquie à intégrer le système de SST européen; le financement versé au titre de l’Instrument d’aide de préadhésion a été renouvelé en 2017. Les réunions des points focaux, les sessions de formation et les ateliers organisés sur ce sujet ont permis de mieux faire comprendre les pratiques européennes en matière de SST et de faire progresser le dialogue social dans la région.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
  sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
  auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm), des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm), en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
  ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu).

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et d'autres horizons.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

12 Santiago de Compostela,
E-48003 Bilbao, Espagne
Tél. +34 944358400
Télécopieur +34 944358401
Adresse électronique:
information@osha.europa.eu

http://osha.europa.eu